



## 1 Carte d'identité du site

Identifiant cartographique	10453
Superficie	44 ha
Site inscrit en ERL au SMVM 2011	Oui
Site recensé dans l'atlas ADUAG 1995/98	Oui
Unité géographique fonctionnelle correspondante	UG 9 : Le littoral méridional de Grande Terre
Organismes impliqués dans la gestion	-

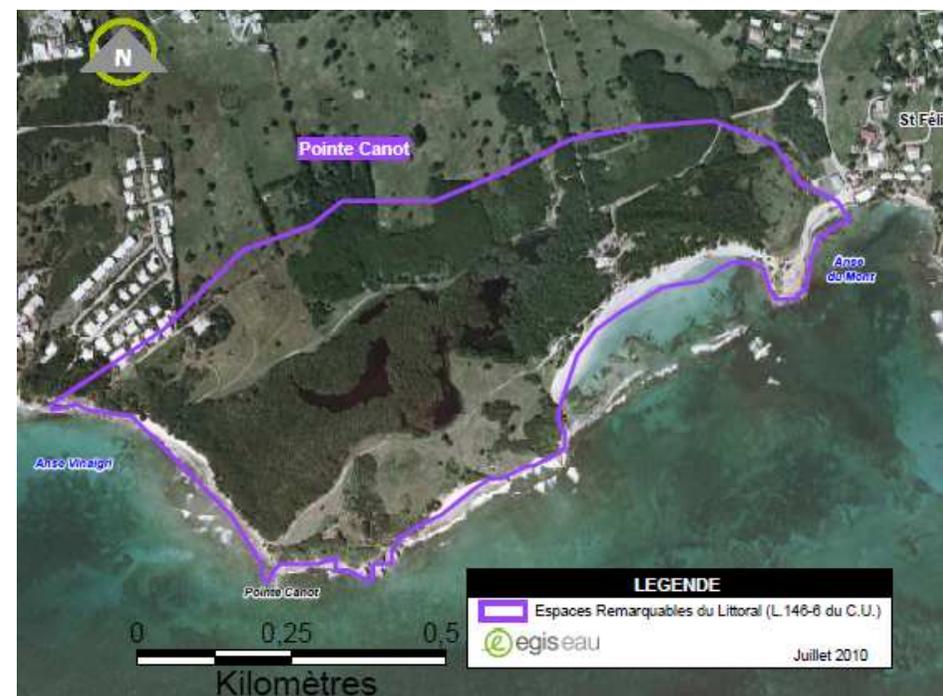
### Localisation du site

Le centre de l'île est fortement marqué par la conurbation pointoise qui se prolonge sur le littoral Sud de la Grande Terre. La pointe Canot constitue la première respiration verte sur la côte.



toute construction sur le site. Dans sa partie occidentale, le littoral a été totalement privaté,

**Accès au site :** On accède au site par l'Est en prenant l'entrée de Saint-Félix. Un sentier piéton relie la Pointe Canot au site de la Saline.



Source : BdOrtho IGN 2005, prise de vue mars 2004

### Cartographie du site d'après les données SMVM

Ressources, territoires et habitats  
 Développement durable  
 Énergie et climat  
 Prévention des risques  
 Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir



Cette zone s'étend sur une quarantaine d'hectares d'un seul tenant, elle apparaît comme un ensemble naturel facile à délimiter par son caractère homogène. La Pointe Canot a échappé à l'urbanisation pour des raisons liées essentiellement à l'existence d'une zone marécageuse rendant difficile

Direction de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du  
Logement Guadeloupe

Sauf mention contraire, toutes les photos, cartes et illustrations ont été réalisées par EGIS EAU, 2010, tous droits réservés



## Synthèse

Typologie du site (issue R146-1 du CU) <sup>1</sup> :		<b>Intérêts écologiques</b> : <input type="checkbox"/> (plage et falaise), <input type="checkbox"/> (zone humide) et <input type="checkbox"/> (mangrove)
Justification du classement en ERL	Paysage remarquable ou caractéristique du patrimoine naturel et culturel du littoral	Oui : coupure verte sur le littoral
	Site nécessaire au maintien des équilibres biologiques	Oui
	Site présentant un intérêt écologique	Oui : mangrove et milieux diversifiés présentant un intérêt écologique
<b>Etat du site</b>		
<b>Etat des lieux du paysage</b> (préservé / altéré / très altéré)		Préservé
<b>Valeur paysagère</b> (quotidienne / importante / majeure)		Quotidienne
<b>Qualité écologique</b> (faible / moyenne / forte)		Forte
<b>Importance culturelle</b> (faible / moyenne / forte)		Moyenne
<b>Principaux usages et activités sur le site :</b>		
Activités nautiques, randonnées, agriculture...		
<b>Pressions et menaces</b>		
<b>Pressions naturelles</b> (faibles / moyennes / fortes)		Faibles
<b>Pressions chimiques</b> (faibles / moyennes / fortes)		Moyenne
<b>Pressions physiques</b> (faibles / moyennes / fortes)		Faibles
<b>Sources de pollution et éléments disqualifiants</b>		

<sup>1</sup> Cf notice d'accompagnement (p.14)

constructions
<b>Protections, inventaires, labels, ...</b>
ZNIEFF terrestre de type 1, acquisition conservatoire du littoral

Propositions de modifications du périmètre du site	
<b>Extension du périmètre</b>	Non
<b>Déclassement / pastillage</b>	Non



Vue sur l'Anse Canot, le marais et le nouveau port de Saint-Félix



Ce site présente une grande diversité paysagère. On retrouve en effet trois principaux milieux : la plage, la mangrove et la côte rocheuse à falaise



A proximité de cette mare située en arrière de l'Anse Dumont, l'ONF a aménagé un observatoire ornithologique permettant d'observer l'avifaune. Ce secteur est à l'extérieur de l'espace remarquable

## 2 Diagnostic du site

### 2.1 Les paysages

<b>Motifs du paysage :</b> (mots clés)	Aménagement récréatif, anse, bâti résidentiel, coupure verte, forêt, fourrés / broussailles, lagune, mangrove et forêt humide, marais, mornes littoraux, plage de sable blanc, pointe, port, prairie, récif frangeant
<b>Valeur paysagère :</b> (Quotidienne, importante, majeure)	<b>Quotidienne</b> pour les habitants des quartiers proches et les usagers de l'anse Dumont.
<b>Autres ERL présentant de fortes similarités en terme de motifs paysagers</b>	Pointe du Petit Havre - Anse à Jacques - Anse à Saint, Saline, Babin - Ilet Macou

#### Unité géographique paysagère correspondante

Ce site s'inscrit dans l'Unité Géographique paysagère PAYS 5 B correspondant au littoral du Gosier. Ce plateau littoral s'inscrit au pied de l'ensemble des mornes calcaires des Grands Fonds. Le paysage de cette unité présente plusieurs zones de marécage et de salines au profil bas, formant une transition paysagère estompée entre terre et mer.

#### Visibilité du site

On peut apercevoir la mangrove de la Saline depuis la Nationale N4 en direction de la commune du Gosier. Elle peut également être vue depuis la mer et notamment depuis les navettes maritimes. Il est néanmoins relativement discret avec peu de points de vue sur ce site naturel.

#### Structures paysagères et spécificités

Le secteur de Pointe Canot constitue une unité fonctionnelle encore relativement bien préservée. Il se scinde en trois ensembles morphologiquement distincts qui contribuent au foisonnement d'une faune et d'une flore très largement diversifiées.



- le premier ensemble à l'Ouest est constitué d'une avancée rocheuse composée de deux pointements se terminant en falaise.
- cette zone émergée se poursuit, à l'Est, par une anse sableuse, communément appelée "Anse Canot" ou plage de Saint-Félix.
- en arrière de la bordure littorale, on trouve un secteur de mangrove s'étendant sur 16 ha et présentant une grande richesse écologique.

Le site de la pointe Canot est très particulier. Il est un site naturel relativement encaissé entre la mer et différentes zones d'urbanisation. Il constitue ainsi un havre de paix et une respiration verte sur un littoral aujourd'hui très artificialisé.

Ce sentiment est renforcé par l'organisation concentrique du site : au centre une zone de mangrove humide et boisée qui constitue le cœur, fermé et protégé du site. Il est entouré d'une zone plus ouverte de prairie sèche gagnée par l'urbanisation qui est la dernière couronne autour du site.

Au Sud, il est tourné vers la mer avec une alternance de faciès entre la cote rocheuse au centre du site et des anses sableuses aux extrémités.

## Etat des lieux du paysage

Ce site est marqué par une diversité de paysages de qualité. Il est préservé de toute atteinte flagrante sur le site au sens strict, néanmoins, le grand paysage est très fortement marqué par une urbanisation croissante de ce secteur littoral.

En résumé, si sur le site en lui-même, le paysage est bien préservé, les points de vue depuis le site sont marqués par la pression urbanistique qui altère le caractère naturel du littoral Sud de la Basse Terre.

## 2.2 Importance patrimoniale

La Pointe Canot semble être un site archéologique amérindien relativement bien conservé.

## 2.3 Caractéristiques écologiques

## Liste des écosystèmes naturels rencontrés sur le site

La diversité des milieux physiques entraîne une grande variété d'espèces animales et végétales.

### Les formations du littoral rocheux

A l'Ouest la zone rocheuse est coiffée d'une végétation xérophile plus importante. Les strates arbustives et arborescentes sont bien présentes avec le Raisinier (*Coccoloba uvifera*), le Catalpa (*Thespesia populnea*), l'Amandier (*Terniinalia canapa*) ou le Cocotier (*Cocos nucifera*) qui colonisent la zone

### La mangrove captive

Au centre, les sols marécageux sont occupés par une mangrove captive. Depuis la plage on rencontre tout d'abord des Palétuviers rouges (*Rhizophora mangle*) auxquels viennent se joindre des Palétuviers blancs (*Avicennia germinans*) quand les conditions biotiques (salinité) deviennent moins contraignantes, et l'Olivier bord-de-mer (*Conocarpus erecta*) en périphérie de la zone humide.

### Les formations du littoral sableux

En bordure littorale on retrouve une végétation de type xérophytique ayant subi diverses adaptations aux conditions du milieu, comme le port en drapeau des arbres (anémomorphisme). On y rencontre dans les parties sableuses, les essences littorales habituelles : Raisiniers, Catalpas, Mancenilliers (*Hippomane mancenilla*).

### Les espèces aquatiques

De part l'alluvionnement important dont elle profite, la zone est faunistiquement riche et variée avec notamment des palourdes, des huîtres, des crevettes, des crabes, et de nombreuses espèces de poissons pour lesquelles le site représente une véritable éclosierie.

### L'avifaune

La richesse de la faune est principalement aviaire :



- oiseaux sédentaires : kio, poules d'eau, tourterelles, ortolans, grives, gardes-boeufs, divers passereaux.
- oiseaux migrateurs aquatiques : canards, sarcelles à ailes bleues, dendro-cygnés, chevaliers et pluviers divers, becassines, hérons.
- oiseaux de mer : frégates et épisodiquement, pélicans

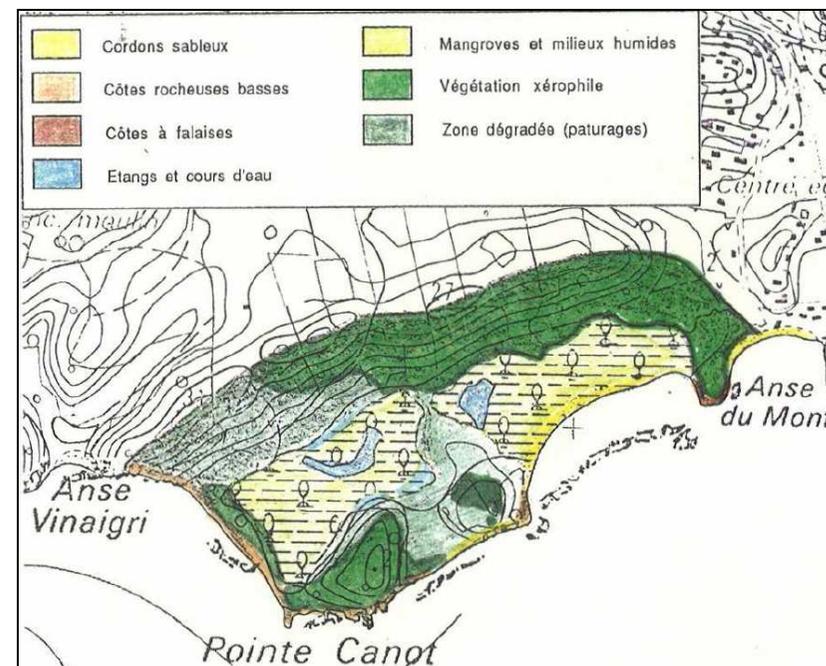


### Complémentarité et articulation du site, fonction forte pour l'équilibre des milieux naturels

Seulement 400 mètres séparent le site de la Pointe Canot de celui de la Pointe de la Saline. La continuité biologique a été perturbée par la construction du lotissement de Saint-Félix.

Il existe également une large connexion biologique entre la zone humide et le milieu marin pour les espèces aquatiques. La mangrove est une zone d'éclosion pour de nombreuses espèces de poissons.

Pour l'avifaune, elle constitue un site de nourrissage et de repos qui fait partie d'un large réseau à l'échelle de l'île et des Antilles pour les migrateurs.



Unités écologiques (issues de l'atlas ADUAG – DIREN, 1993)

### Etat de préservation du milieu naturel





De manière globale, le site est bien conservé, et présente peu de dégradations hormis quelques prélèvements de sable. La forte fréquentation apporte un certain nombre de nuisances facilement remédiables par la pose de poubelles. Par ailleurs on ressent sur le site la pression de l'urbanisation à ses frontières.

## 2.4 Caractéristiques abiotiques du site

### Réseau hydrographique

Le centre du site est constitué d'une dépression argileuse alimenté par les eaux douces et les eaux marines. Cette zone humide est le cœur du site et son principal intérêt.

### Données / indicateurs de qualité des eaux

La qualité de l'eau de baignade de l'Anse Dumont est bonne. (ARS, 2010).

### Caractéristiques géologiques et morphologiques du site

Ce site se trouve dans l'Unité Géologique UG 6<sup>2</sup> correspondant aux calcaires de la Grande-Terre et de Marie-Galante. Le caractère dépressionnaire du site de la pointe Canot en fait un secteur argileux : zone d'alluvionnement d'éléments d'origines marine et terrestre, les sols ont une composition qui oscille entre le sable et les vases argileuses auxquelles se mêlent des débris organiques en décomposition. Son fonctionnement est très proche de celui de la saline.

## 3 Activités, usages et services rendus

### Activités primaires

L'exploitation des ressources du milieu : dans ce lieu ce sont développées toute une série de petites activités profitant des ressources naturelles offertes.

<sup>2</sup> Cf. Première phase de l'étude – Unité Géographiques fonctionnelles – La Géologie (p.8)

**L'élevage** : la prairie constitue un pâturage pour les quelques bovins.

**L'agriculture** : on rencontre ça et là quelques jardins créoles.

**La chasse** : elle semble très pratiquée sur la zone, tourterelles, ortolans, oiseaux de la mangrove et migrateurs constituent les principales proies.

**La pêche** : l'Anse Dumont a proximité constitue un abri naturel pour les barques de pêcheurs. Il s'agit encore d'une activité modeste pratiquée de façon artisanale. Aujourd'hui, un petit port de pêche a été construit.

**Extraction de sable** : la Pointe Canot subit comme la majorité des plages de Guadeloupe, des prélèvements illicites de sable dommageables pour le site. En dépit d'un accès difficile, la Pointe Canot constitue un lieu de plaisance fort apprécié des gosiériens et des pointois (population de proximité).

### Fonction récréative

Le site est largement fréquenté par les visiteurs y trouvant divers intérêts

**Loisirs** : la plage et la baignade attirent la majorité des visiteurs. Un restaurant se trouve à l'Anse Dumont et à l'Anse Canot.

**Sports** : quelques sportifs (course à pied) apprécient le caractère naturel et isolé de la zone. Il existe également un terrain de sport en arrière de l'Anse Dumont.



## Autres services rendus par le site

**Zone tampon pour les risques naturels : inondation, limitation de l'érosion des sols**

Les mangroves et les marais sont des zones enclavées qui constituent des zones d'expansion des crues jouant un rôle important en cas de submersion marine ou d'inondation.

## Epuration des eaux

Les mangroves jouent un rôle fondamental de filtre naturel. Elles retiennent les particules en suspension et sont susceptibles de contenir certaines pollutions (nitrates, composés toxiques, micropolluants) évitant ainsi leur transfert vers la mer. La saline préserve ainsi les herbiers à phanérogames et autres biocénoses marines.

## 4 Pressions et menaces

### Risques naturels :

La position du site et sa morphologie de dépression littorale en font une zone exposée aux aléas littoraux :

- érosion marine,
- surcôtes marines de 4 à 8 mètres en cas de marée de tempête ou de houle cyclonique

### Pressions anthropiques :

La **proximité de l'habitat** génère un certain nombre de pressions sur le site et notamment des rejets d'eaux usées liées aux dysfonctionnements présumés de l'assainissement, des nuisances sonores ainsi qu'une pollution lumineuse susceptible de déranger l'avifaune de nuit.

Les abords de la mare servent malheureusement de dépôts à divers gravats et déchets de chantiers.





On trouve par ailleurs sur le site de nombreuses zones de dépôts sauvages d'ordure.

La **fréquentation du site** par les baigneurs, promeneurs, adeptes de la plage, des activités nautiques génèrent une perturbation modérée des écosystèmes : dérangement de la faune, destruction de la végétation...

A l'Ouest du site, plusieurs voies d'accès traversant les pâtures marquent le paysage et connotent une artificialisation du milieu. Des parcs d'animaux construits de tôle ont aussi un effet négatif sur la qualité paysagère du site.

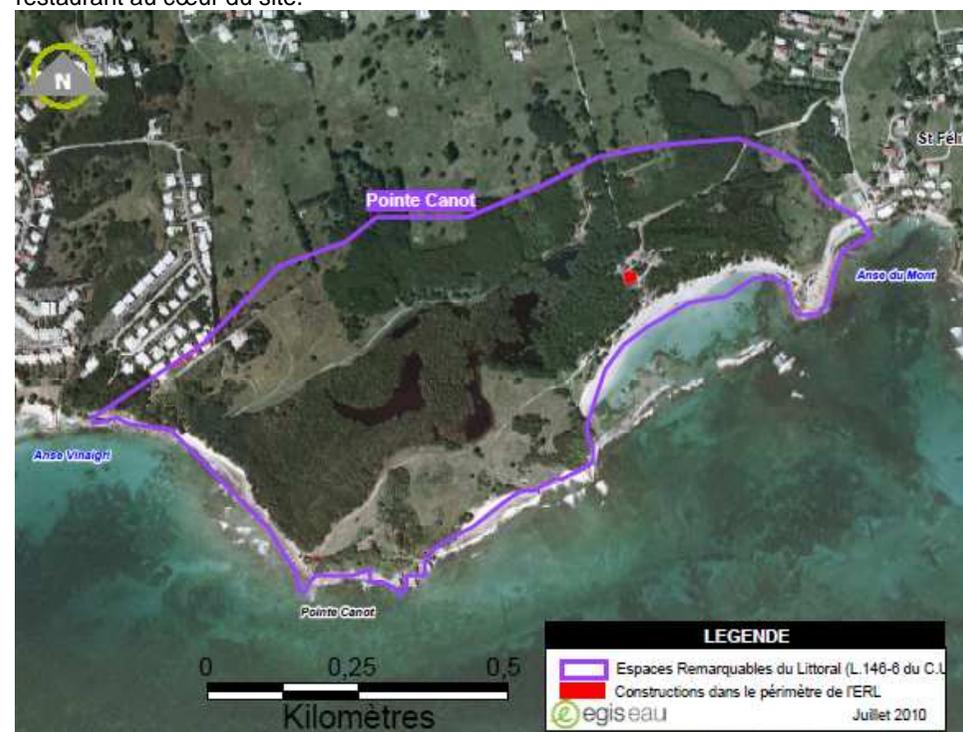


De nombreux panneaux à l'entrée du site rappellent les bonnes pratiques.

## Urbanisation, étalement urbain

La qualité des paysages autour du site est marquée par la présence de constructions résidentielles récentes notamment au niveau de Saint Felix à l'Est et de l'anse Vinaigri à l'Ouest.

Quelques habitations du lotissement au-dessus de l'Anse Vinaigri empiètent sur le site. En arrière de l'Anse Canot on trouve également un restaurant au cœur du site.



Construction dans le périmètre de l'espace remarquable



## Vulnérabilité des paysages

	Identification	Vulnérabilité	Réversibilité
Éléments disqualifiants (impacts avérés et répertoriés)	Constructions au cœur du site	Forte <b>Moyenne</b> Faible	Impossible <b>Difficile</b> Possible
Facteurs de pression (indices dévolution du paysage)	Pression urbaine des quartiers avoisinant	<b>Forte</b> Moyenne Faible	Impossible <b>Difficile</b> Possible

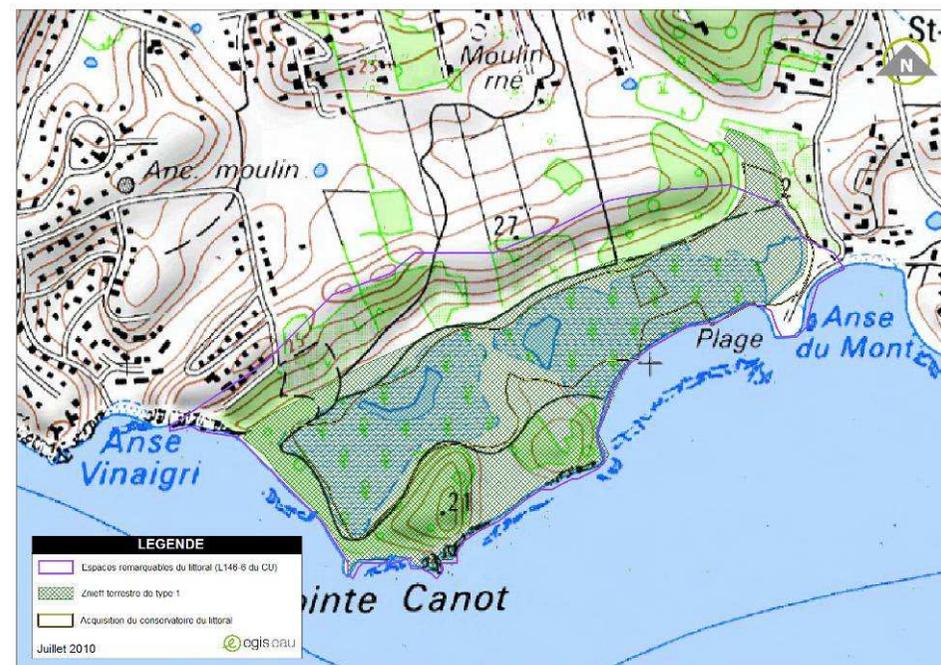
### Facteurs d'équilibre et évolutions observées

La qualité des milieux et le caractère humide des sols sont sa meilleure protection contre la progression de l'urbanisation. Les zones susceptibles d'accueillir des constructions à l'Ouest en particulier son marquées par la progression de l'urbanisation.

La progression de l'urbanisation est nette depuis l'élaboration de l'atlas ADUAG – DIREN de 1993.

## 5 Outils de protection des milieux naturels, inventaires, labels

<b>Inventaire patrimonial</b>	ZNIEFF	Terrestre de type 1
<b>Outils de protection par la maîtrise foncière</b>	Acquisition du Conservatoire du Littoral	La zone humide environ 18 ha



Outils de protection et de gestion



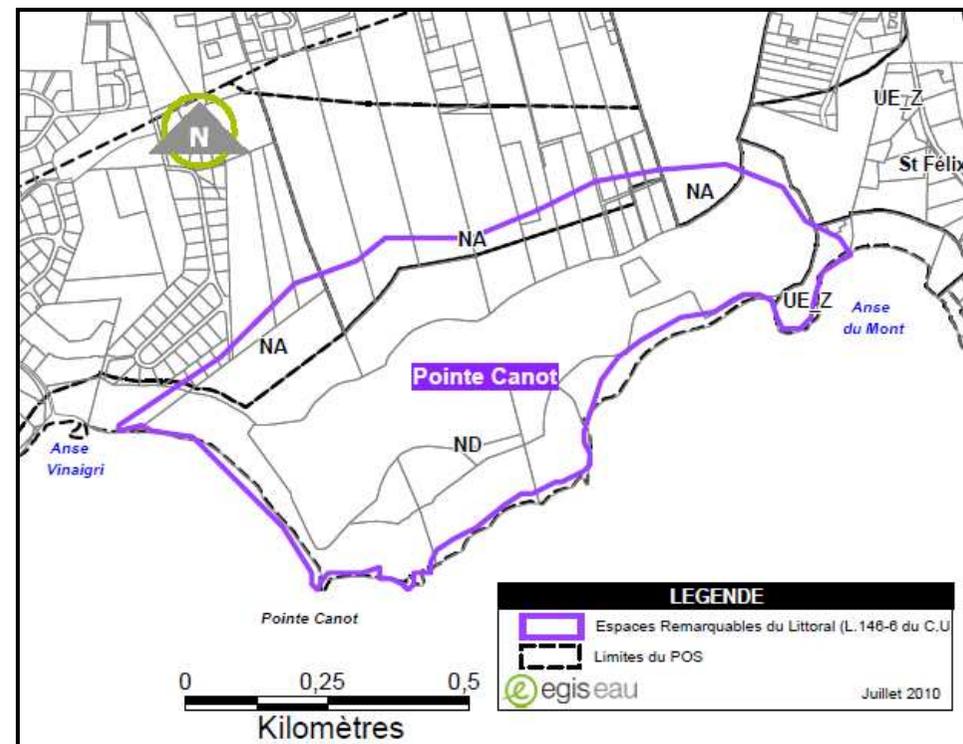


## 6 ZONAGE DU POS / PLU - SMVM

<p><b>Au sein de l'ERL</b></p>	<p>Zone naturel (ND) pour la majeure partie du site.</p> <p>Zone d'urbanisation future (NA) en limite Nord du site.</p> <p>Zone en périphérie d'urbanisation (UE_Z) pour la pointe entre l'Anse Canot et l'Anse Dumont.</p>
<p><b>Secteurs limitrophes</b></p>	<p>Toutes les zones proches du site sont ouvertes à l'urbanisation.</p>

*Les zonages du POS présentés ici sont issus de la couche pos\_971 de 2006 réalisé par la DDE. La carte ci-contre n'a donc pas valeur réglementaire et ne tient pas compte des éventuelles révisions effectuées.*

Il existe une incompatibilité entre le zonage du POS et le classement en espace remarquable du littoral de la Pointe Canot. Cet état de fait le rend particulièrement vulnérable à l'urbanisation future.





7 Evaluation des besoins

7.1 Besoins de protection

	Description	Niveau
Niveau de vulnérabilité	Pression urbaine à l'intérieur du site encore faible (seulement deux constructions identifiées)	Faible
Importance des protections actuelles	Toute la zone humide, la majorité du site et la partie la plus vulnérable, bénéficie d'un niveau de protection fort : acquisition du conservatoire du littoral. La bordure Nord du site ne dispose d'aucun outil de protection.	Fort sur la zone humide à faible sur la bande Nord.
Niveau de sécurité des frontières	Faible sur la partie gauche de la frontière Nord car lotissement à ce niveau. Fort sur tout le reste des frontières.	Fort à faible au Nord

➔

Besoins de protection	Il n'y a aucun besoin de protection sur la zone humide et la bande sableuse. Par contre des protections supplémentaires semblent nécessaires sur la zone Nord qui est faiblement protégée et est adjacente au lotissement, afin de maîtriser la pression urbaine.	Moyen
-----------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------

7.2 Besoins de restauration

	Description	Niveau
Niveau de dégradation	Le site est globalement préservé. Présence tout de même de déchets due à la fréquentation du site. Pollution chimique liée aux dysfonctionnements de l'assainissement.	Faible
L'importance des fonctions naturelles assurées	Milieus riches et variés avec une mangrove captive, zone d'écloserie, de nourricerie, de croissance et d'habitat de nombreuses espèces. Avifaune diversifiée.	Fort
L'importance des fonctions d'aménités	Zone humide : zone tampon pour les inondation et l'érosion des sols et rôle important d'épuration des eaux. Site balnéaire très fréquenté. Intérêt patrimonial notable : Site archéologique sur la pointe Canot	Fort

➔

Besoins de restauration	Le besoin de restauration est modéré car même si le site est peu dégradé les fonctions assurées sont importantes. Une mise aux normes de l'assainissement des zones urbanisées alentour.	Moyen
-------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------



## 7.3 Besoins de gestion

On note la présence d'aménagements, de panneaux d'information du règlement, de poubelles qui révèlent une gestion du site de la commune axée sur la bande sableuse. Compte tenu des besoins en protection et en restauration, une gestion plus large du site semble nécessaire pour :

- le nettoyage des zones souillées par les déchets
- l'entretien de ces mêmes zones
- la maîtrise de la fréquentation.
- la mise en place d'aménagements touristiques légers de loisirs (installations d'aire de pique-nique, création d'un parcours sportif, mise en place de petits équipements sportifs) et à des fins éducatives sur la zone humide (panneaux d'information, chemin de découverte pour les jeunes).
- répondre aux besoins de protection
- un suivi des populations de l'avifaune

## 8 Projet de modification du périmètre des sites

Bien que quelques constructions soient observées, nous ne proposons pas de modification du périmètre sur ce site car elles sont éparées et peu nombreuses. Par contre, la bande Nord du Site est classée en zone NA au POS et il serait judicieux, soit d'adapter le POS au zonage de l'ERL, soit de déclasser les parcelles prévues pour l'urbanisation.

***Aucune proposition de modification de périmètre n'est faite sur ce site malgré la présence de quelques constructions dispersées.***

